

## LES PREMIERES ECOLES D ERQUY

(source : les délibérations du conseil municipal d'ERQUY)

En 1831, le Maire d'ERQUY est Mr Jean Baptiste DOBET des FORGES.

Lors d'un conseil municipal il est question de l'instruction primaire. La création d'une école en règle est souhaitée. L'école libre souhaiterait 3 instituteurs dont un qui enseignerait les premiers éléments de grammaire (française et latine) et donnerait quelques notions de mathématiques.

1833 : concertation avec les maires de La Bouillie et de Plurien pour l'établissement d'une école commune. La proposition est refusée. (un lieu central aux 3 communes est irréaliste!!!!)

1834 : l'ancienne sacristie attenante à l'église est choisie comme lieu pour créer l'école. Un instituteur sera choisi parmi les frères de l'école chrétienne.

1834 : la maison d'école étant créée , un logement pour l'instituteur est proposé.

1837 : le taux annuel payé par famille pour l'éducation de leurs enfants est insuffisant à satisfaire le cout de réparation de la maison d'école, les recettes pour payer le blanchissage, le chauffage de l'école. Considérant que le frère de l'école chrétienne, instituteur coûte 500 francs par an (1100 euros de nos jours .....), que le loyer, les réparations du local, l'achat des tableaux et autres objets pour les élèves indigents sont évalués à 800 Francs (1760 euros .....), les recettes assurent seulement 580 frs (1276 euros actuels)le déficit oblige le conseil municipal à voter les 3 centimes additionnels.

1837 : le comité local de surveillance de l'école primaire admet en qualité d'instituteur le sieur Julien François HAMEL dit frère Narcisse de l'école chrétienne.

1840 : augmentation du taux de rétribution mensuelle versée par les élèves pour subvenir aux dépenses :

1 franc (2,20 euros actuel) pour ceux qui sont à l'écriture et au calcul.

0,75 franc pour ceux qui lisent couramment

0,50 franc pour ceux qui commencent à épeler.....

1841 : l'instituteur doit établir une liste des élèves devant recevoir l'enseignement primaire. Chaque famille paie proportionnellement à son aisance et faculté !!

50 familles peuvent payer 1 franc maximum

19 familles sont indigentes.

1844 : arrivée de Melle Le Dosseur, institutrice chez les sœurs de St Vincent de Paul.

1847 : ERQUY ne possède pas de vraie maison d'école puisque l'enseignement se fait à la sacristie et pour les filles chez les sœurs de St Vincent de Paul. Une occasion unique se présente : Mme Veuve Anne REBILLARD, propriétaire de la Franchise (proche de l'église) (actuellement rue des anciennes écoles) propose d'y faire une maison d'école !!

Elle donne sur trois rues, a des dépendances, une cour, un jardin estimé à 6000 francs (en euros : 13200) . Pour acquérir cette propriété, le maire, Mr DOBET des FORGES décide de vendre des biens communaux envahis par des animaux domestiques mis à paître !!!

Des réparations sont à faire mais le prix est modéré.

1847 : l'instituteur et l'institutrice appréciés par les habitants sont agréés pour leur moralité et leur grande capacité !!!

1850 : Le choix d'un emplacement pour l'implantation de la maison d'école devient urgent !! La commune est sans revenus !! Le choix se porte sur le Tertre Notre Dame , peu éloigné du bourg, propre et salubre, commode pour « les ébats des élèves après la classe » !!!!

La Franchise, initialement proposée est moins bien située et moins pratique pour les élèves, mais finalement sera choisie pour les filles.

1850 : L'instituteur réclame une indemnité de logement :45 frs annuels lui sont accordés (100 euros actuels)

Pour l'institutrice à titre de secours 20 frs lui sont accordés (beaucoup moins payée que son collègue).

1854 : il est urgent de construire une école pour les filles qui sont toujours à la Franchise car du jour au lendemain la propriétaire peut vendre sa propriété et (dixit le compte rendu : « on ne peut pas priver cette partie intéressante de la société de l'instruction »!!!!!!).

Il est donc décidé d'édifier en même temps les 2 écoles : une pour les filles et une pour les garçons, contigues mais ayant des cours et des sorties différentes de manière que :

« les enfants de l'un et l'autre sexe puissent difficilement se rencontrer. » !!

« La symétrie des deux batiments doit être agréable à la vue. Il faut dresser des plans. »

12000 frs sont alloués pour les travaux.

Le 12 novembre 1854 : achat d'un terrain pour la maison d'école . La mairie est prévue entre les deux écoles. (3200 francs pour la Mairie et 11800 francs pour les 2 écoles ). 4000 francs sont demandés auprès de « son excellence Mr le Ministre de l'instruction publique » !!!

1855 : Le conseil municipal se réunit pour délibérer sur l'acquisition d'une portion de jardin, d'une écurie et d'une portion de terrain dépendant de la propriété de la Franchise, appartenant à Mr BOURGAULT, dans le but d'élargir « le chemin passant au pignon couchant de l'église et se rendant au champ dit de derrière l'église », où la commune se propose de construire 2 maisons d'école et la mairie.

1856 : louanges accordées à l'institutrice Melle Le Dosseur (49,5 francs lui sont accordées à titre de récompense !!

1857 : Le 8/02 le conseil municipal délibère pour la construction de la maison commune et les deux maisons d'école derrière l'église. Le revenu de l'instituteur est augmenté : 600 francs annuels.

## **Elements de description de la mairie et de la maison d'école d'ERQUY**

(source : Glad, le portail des patrimoines de Bretagne)

Matériau du gros œuvre et mise en œuvre : grès, moellon sans chaîne en pierre de taille, granit, pierre de taille.

Matériau de couverture : ardoise

Vaisseau et étage ; rez-de-chaussée, 1 étage carré

Parti d'élévation extérieur : élévation à travées

Type de la couverture : toit à long pans, croupe, noue

Emplacement, forme et structure de l'escalier : escalier de distribution extérieur : escalier en fer-à-cheval, en maçonnerie

Commentaire descriptif : mairie et maison d'école construites en grès sur un plan général en U. L'ancienne mairie, située au fond de la cour est un corps de bâtiment de plan rectangulaire à trois travées et à double orientation composé d'un rez-de-chaussée à usage de dépendance et d'un étage carré desservi par escalier en fer à cheval appareillé en maçonnerie de grès. Il présente de part et d'autre deux corps de bâtiments en retour d'équerre à usage de classe.

Typologie : plan en U

Inscription : Mairie

### **Eléments d'historique**

Datation(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Datations(s) en année : 1857

Justification de la (des) datation(s) : datation par source

Auteur(s) de l'oeuvre : Macé (architecte), Barbédienne Toussaint (entrepreneur)

Justification de la (des) attributions : attribution par source

Commentaire historique : ancienne mairie et maison d'école construite en 1857 par l'entrepreneur Toussaint Barbédienne d'après les plans de l'architecte Macé. Le procès verbal de réception définitive des travaux a été dressé le 25 novembre 1857.

.../ A SUIVRE .....